

Chose curieuse, quand la mesure législative a été présentée, le ministre de l'époque—je crois qu'il était le septième d'une série de neuf ou dix—a parlé d'un taux d'intérêt illégal et dit que le taux d'intérêt le plus élevé que le gouvernement tolérerait serait d'environ six fois le taux préférentiel. Quoi qu'il en soit, un taux peut atteindre pratiquement 50 p. 100 par année avant d'être considéré comme illégal. D'autre part, les banques octroient des prêts avec de très faibles marges, car elles doivent payer un intérêt sur les sommes qu'elles prêtent elles-mêmes—elles essaient de verser au déposant le taux d'intérêt le plus élevé possible—elles prêtent cet argent à d'autres Canadiens qui en ont besoin pour des fins personnelles, avec une marge d'à peine 2 p. 100. Parfois, elle n'est que de 1.5 p. 100. De toute façon, c'est un service très utile qu'elles rendent à la collectivité.

Il y en a un autre moins connu, c'est l'affacturage. Un grand nombre d'hommes d'affaires savent quels services rendent les banques en achetant des comptes à recevoir, disons, en paiements directs. Qu'attendrons-nous des banques à l'avenir. Le gouvernement et l'opposition ont justement l'occasion de modifier l'orientation du système bancaire au Canada. Si le gouvernement voulait seulement nous faire part des plans qu'il entretient à cet égard, nous pourrions exposer notre point de vue comme le feraient également les banques elles-mêmes.

En ce qui concerne les autres domaines que les banques pourraient exploiter, je dois dire cependant que j'y vois certains dangers. Par exemple, les banques veulent s'occuper davantage de crédit-bail. J'y vois un danger. Je sais que de nombreux entrepreneurs canadiens louent de l'équipement, etc. En examinant les choses de près, on constate que le crédit-bail n'est somme toute qu'une autre façon d'emprunter et que les deux opérations peuvent être étroitement reliées. Si les banques se mêlaient de crédit-bail, elles feraient concurrence à ceux qui louent de l'équipement. Quand une entreprise voudrait accroître son crédit auprès d'une banque, inévitablement, celle-ci lui répondrait: Hélas, nous ne pouvons vous offrir davantage de crédit. C'est alors que cette banque ou toute autre banque, pourrait, sans aucune restriction, lui offrir de prendre le contrat à condition de fournir l'équipement. C'est une possibilité. Sans doute qu'il y en a d'autres qui découleraient de l'extension des activités bancaires, et il importe que le gouvernement transmette le projet de loi au comité qui pourra l'étudier avec soin.

Enfin, il est urgent d'adopter le projet de loi de manière à enlever toute incertitude aux banques, de manière à ce qu'elles ne se demandent plus si elles seront toujours en affaires le mois suivant. En tant que député de l'opposition, tout ce que je puis faire, c'est d'exhorter le gouvernement à déposer son projet de loi depuis longtemps promis mais que nous attendons encore...

**M. Stevens:** C'est honteux.

**M. Clarke:** Mon collègue dit que c'est honteux et c'est sur cette note que je vais conclure. Que le gouvernement mette fin à ces tergiversations dont il devrait avoir honte et qui causent tant d'incertitude aux banques comme aux entreprises.

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Comme je ne suis qu'un paysan de la Saskatchewan, monsieur l'Orateur, j'ai

### *Loi sur les banques*

décidé d'écouter ce que les députés des deux côtés avaient à dire sur cette mesure avant d'intervenir. Je ne prendrai que quelques minutes pour rappeler à la Chambre que ce bill ne fait que prolonger pour une autre année les dispositions de l'actuelle loi sur les banques alors que le gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, se torture le cerveau pour savoir quoi faire au sujet de notre législation bancaire.

Dans l'histoire de notre pays, les transports et les chemins de fer transcontinentaux ont servi d'instruments de la politique nationale. Il me semble que ce devrait être à fortiori le cas des banques et des institutions bancaires: elles devraient servir la politique nationale. Ces institutions devraient servir d'instrument de notre politique nationale dans le domaine social, quant aux secteurs où elles devraient investir, à la somme de profits qu'elles réalisent, à la façon dont elles traitent leurs employés ainsi que leur attitude morale ou leur conscience dans leurs transactions avec les Canadiens, avec leurs employés et là où elles font affaire dans d'autres parties du monde. Si quelque chose a fait défaut au sein de nos institutions financières depuis de nombreuses décennies, c'est bien d'un peu de responsabilité morale au niveau de la politique sociale, de leurs préventions morales vis-à-vis des gens avec qui elles font affaire et de la façon dont elles agissent à leur égard.

● (2102)

On peut se reporter 2,000 ans en arrière. Je ne voudrais pas empiéter sur le domaine de compétence de mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), mais la parabole des vendeurs chassés du temple est encore plus actuelle aujourd'hui que jamais. Cette histoire s'est peut-être produite voici 2,000 ans, mais le fait est que ces individus sont revenus en douce par la porte de derrière et que nous les retrouvons aujourd'hui parmi nous.

Les banques de notre pays dont les déposants, les emprunteurs et les actionnaires sont des Canadiens remplissent un rôle très important et efficace au sein du système bancaire international. Ces institutions sont possédées et gérées par des Canadiens et à leur profit. Lorsqu'elles font affaire en dehors de nos frontières, de la même façon que les investisseurs le faisaient avec les Hitler, les Mussolini et les Staline que l'histoire a connus, on en vient à se demander si c'est bien le genre d'institutions financières répondant à des critères moraux que nous voulons dans notre pays.

**M. Clarke:** Oui.

**M. Benjamin:** Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) dit oui.

**M. Clarke:** Pour protéger les déposants.

**M. Benjamin:** Pour protéger ces déposants qui investissent de l'argent dans des dictatures militaires au Chili et pour protéger les dividendes des actionnaires. L'argent canadien sert à renforcer un régime raciste en Afrique du Sud et le député de Vancouver Quadra estime que c'est très bien ainsi. L'une des raisons pour lesquelles Jésus a chassé les vendeurs du temple, c'était, si je ne m'abuse, qu'ils exploitaient les gens. Voilà pourtant qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et même un peu avant, une philosophie ou croyance nouvelle dit que tous les moyens sont bons pour faire de l'argent.